



Le dialogue social au SPIP du Doubs ?

Un CSA le 31 décembre : bonne année !

« Le dialogue social est un instrument et objet de la transformation de la fonction publique. Il désigne principalement les relations formelles permettant la **consultation, la négociation, ou le partage de l'information entre l'employeur et les agents**. Le dialogue social est planifié, mis en œuvre et développé avec les partenaires sociaux d'une administration ou d'un établissement public de l'Etat »

- Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique-

Qu'en est-il de ce dialogue au SPIP 25/29 ? Il semble nécessaire de faire un état des lieux :

- Mars 2024 : CSA principalement consacré à la présentation du suivi des 46 recommandations de la MCI.
- Juin 2024 : CSA convoqué sur une demi-journée pour 9 points à l'ordre du jour dont un point SST.
- Le 05 septembre 2024 : les représentants du personnel **sollicitent un troisième CSA** en fin d'année 2024.
- Le 17 septembre 2024 : en l'absence de retour, les représentants du personnel **relancent le DFSPiP**
- Le 25 septembre 2024 : mail de Monsieur le DFSPiP nous informant que la date fixée pour le prochain CSA sera le 22 janvier 2025.
- Le 02 octobre 2024 : les représentants du personnel précisent au DFSPiP qu'ils sollicitent un CSA d'ici à fin 2024 sur les questions de santé et sécurité au travail étant donné qu'elles n'ont pas été spécifiquement discutées en 2024.
- Le 8 octobre 2024 : mail de Monsieur le DFSPiP expliquant entre autres que "la loi prévoit obligatoirement deux CSA par an (article 87 du décret du 20 novembre 2020) et le règlement intérieur en a fixé trois pour intégrer le choix de la DISP de Dijon (...)" et que "**ne pouvant pas en fixer 3 dans l'année**" il nous propose donc une date en janvier 2025.
- Le 05 novembre 2024 : les représentants du personnel insistent pour que **le règlement intérieur soit respecté** et qu'une date de CSA soit proposée en décembre 2024
- Le 06 novembre 2024 : ultime réponse du DFSPiP acceptant qu'un CSA se tienne en décembre 2024 ... à une date si pertinente... **le 31 décembre 2024 à 9h00**.

Le SNEPAP FSU tient à souligner l'habileté du DFSPiP dans ce choix de date, **en pleine période de congés annuels**, favorisant le risque de ne pas atteindre le quorum de représentants du personnel présents, mais également à 24H de l'année 2025, donnant **l'illusion de tenir ses engagements**.

Les représentants du personnel sont aujourd'hui las de cette façon de faire, qui est déplorée depuis maintenant plusieurs mois. Le dernier tract dénonçant **la verticalité de management et le mépris des équipes**, a été rédigé en octobre 2024, dans un contexte de **mal être au travail mis en avant par les agents du SPIP 25**.

Que de renouveau depuis, quelle prise de conscience !

Force est de constater que Monsieur le DFSPiP n'a in fine que faire du dialogue social.

Le rapport de force est engagé depuis trop longtemps ! **STOP !**

Il est certain que les représentants du personnel ne peuvent œuvrer à leurs missions sans vous Monsieur le DFSPiP.

Mais une chose est certaine : **vous ne pouvez pas non plus vous passer de nous et encore moins de vos agents !**

Nous vous invitons donc à **renouer au plus vite ce dialogue**, avant que la rupture, ne soit définitivement actée.

La section locale du SPIP 25 – 39

snepap2539@gmail.com

REGION CENTRE - DISP DIJON



Syndicat National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

✉ 12-14 rue Charles Fourier — 75013 Paris ☎ Tel : 06.43.17.25.05
mail : snepap@fsu.fr Site internet : snepap-fsu.fr <https://twitter.com/snepap>

